

COMPTE RENDUE NO1 (R1) – Accord sur le « HANDICAP ET MAINTIEN DE L'EMPLOI »

Comme vous le savez, lorsque nous avons établi le calendrier social de 2022, il avait été question de « **NEGOCIER** » un nouvel accord sur le « **HANDICAP ET MAINTIEN DE L'EMPLOI** »,

La Direction a informé les instances représentatives du personnel (IRP) de la mise en place de ce nouvel accord, en CSE Central du 31 mai dernier (copie du PV que vous trouverez sous l'intranet [PV Validé du CSE Central du 31 mai 2022](#)),

Le cabinet de consultant Exéco, cabinet spécialisé dans le champ du handicap, est intervenu sur ce sujet pour accompagner LYNRED dans cette démarche,

Les principaux points à noter concernant l'élaboration de ce nouvel accord :

- L'atteinte d'au moins 6% (taux d'emploi pour répondre à l'obligation d'emploi de travailleurs en situation de handicap),
- Le recrutement en faveur du handicap,
- Le maintien dans l'emploi et la sensibilisation de tous les salariés LYNRED.

Lundi 12.09.2022 s'est donc tenue la première réunion (R1) pour la négociation de ce nouvel accord d'entreprise,

La Direction et le cabinet Exéco nous a alors restitué le diagnostic de la politique Handicap au sein de Lynred. Malheureusement il nous est impossible de vous faire suivre ce diagnostic, la Direction n'a pas donné son accord pour pouvoir le diffuser. Néanmoins la Direction propose, si nécessaire, un point d'information aux salariés sur Veurey et Palaiseau sur le sujet d'ici fin septembre/début octobre.

Ce diagnostic reprend en effet :

- Un état des lieux quantitatif (analyse bilan social, DOETH : Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés),
- Un état des lieux qualitatif pour mieux appréhender la sensibilité des équipes autour du handicap,

Ce diagnostic a été réalisé par le cabinet Exéco avec la participation des salariés Lynred.

Le calendrier pour l'élaboration de ce nouvel accord est celui-ci-dessous :

Lundi 12 septembre 2022 :

- Présentation de la démarche, des objectifs et du calendrier des négociations
- Présentation du diagnostic et préconisations
- Présentation du cahier des revendications

Jeudi 6 octobre 2022 :

- Présentation des propositions par axes de travail
- Echanges sur les propositions émises

Mercredi 26 octobre 2022 :

- Echanges sur les propositions émises

Jeudi 17 novembre 2022 :

- Echanges sur les propositions émises

Jeudi 1er décembre 2022 :

- Relecture finale de l'accord

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous faire suivre vos remarques ou commentaires,

Vos représentants La CGT Lynred.